MÉTROPOLE DE LYON

SATHONAY-CAMP, UN PLAN D'ÉCOQUARTIER TRÈS NATURE

La ville de Sathonay-Camp se situe au cœur de la trame verte et bleue de la métropole de Lyon.

Le salon Paysalia qui s'est tenu fin 2021 a été, comme à l'accoutumée, l'occasion pour les associations Hortis et AITF (ingénieurs territoriaux de France), ainsi que pour la métropole Grand Lyon de proposer une journée « ville verte », réservée aux professionnels des collectivités territoriales. Ce rendez-vous a permis, à travers différentes visites de terrain organisées le 2 décembre dans l'agglomération lyonnaise, de découvrir des projets paysagers innovants. Voici un bel exemple avec le nouveau quartier Castellane, dans la commune de Sathonay-Camp.

La commune de Sathonay-Camp, située sur le plateau de la Dombes, au nord-est de la métropole de Lyon, a abrité une importante activité militaire entre le milieu du XIXe siècle et la fin des années 1990. La réflexion sur la reconversion de ce site de près de 40 ha en plein centre-bourg a conduit à la création de la ZAC Castellane en 2012. En train, Sathonay-Camp n'est qu'à huit minutes de la gare de Lyon Part-Dieu, ce qui rend la commune particulièrement attractive. Avec l'écoquartier, la commune prévoit de passer de 4 200 à 7 500 habitants, mais la volonté est de conserver un esprit de village et de répondre aux enjeux du « plan Nature » de la métropole *(voir encadré).* Dès l'origine, les aménagements ont été pensés dans une approche durable globale – environnementale, économique et sociale – en s'inspirant de l'expérience de Fribourg-en-Brisgau, ville allemande pionnière en la matière.

LA MÉTROPOLE DE LYON EN CHIFFRES		
59 communes	540 km²	1,4 million d'habitants
50 % de surface non anthropisée		
27 % de surface de canopée, soit 3 millions d'arbres, dont 100 000 arbres sur l'espace public		

Le vaste mail au cœur de l'écoquartier Castellane offre un bel espace de convivialité et une vue sur le grand paysage.

PHOTOS : Y.H.

Y.H.

Sur ce boulevard, la plantation s'est appuyée sur trois espèces (saule blanc, aulne et chêne de Hongrie) ayant une croissance et une durée de vie plus ou moins longues, afin de créer une dynamique paysagère.

Qualité paysagère et gestion des eaux pluviales

L'offre de logements mixte laisse une place importante à des espaces verts en cœur d'îlots, avec des parkings aménagés sous les bâtiments pour favoriser la perméabilité des espaces extérieurs. Des commerces et services de proximité ont été prévus dans le quartier pour répondre à l'augmentation de la population. La priorité a été donnée aux mobilités douces avec de grands trottoirs, des pistes cyclables, des bornes « Vélo'v » de la métropole, en lien avec les transports publics existants. Les matériaux de l'ancien camp militaire ont été ●●●

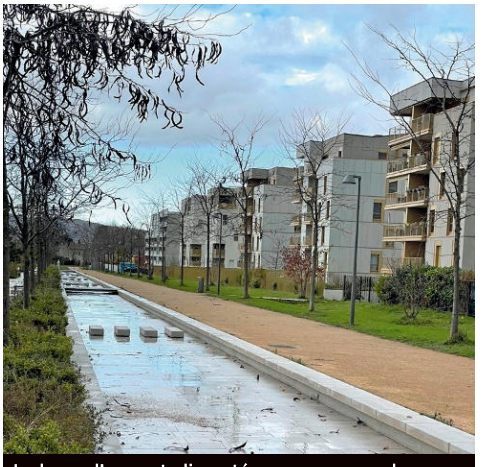

La lame d'eau est alimentée par une cuve de récupération des eaux pluviales de 200 m³.

Les bordures de massifs et la pente des surfaces minérales ont été pensées pour permettre une récupération des eaux de ruissellement par les végétaux.

Vue de l'arboretum lors de la visite « ville verte » organisée le 2 décembre 2021.

●●● en partie réutilisés sur place afin de réduire les coûts et de s'inscrire dans une démarche vertueuse de recyclage. Une attention particulière a par ailleurs été portée à la qualité paysagère du quartier et à l'adaptation de la ville au changement climatique, se traduisant notamment par une gestion alternative des eaux pluviales et par la large place donnée à la végétalisation des espaces publics. Toutes les voies principales sont associées à des noues ou à des alignements d'arbres, et les pentes sont orientées de sorte que les eaux de ruissellement soient récupérées par les plantations ou le bassin de rétention situé dans le point bas de la commune. D'une superficie de 1,6 ha, ce réservoir limite les risques d'inondation des communes situées en contrebas du plateau, tout en offrant un espace de promenade.

Un arboretum adapté au changement climatique

La partie haute du bassin a permis la création de l'Arboretum des arbres d'avenir en 2020, avec l'objectif de sensibiliser la population aux espèces potentiellement adaptées aux conditions de sol de ce territoire et au contexte climatique actuel. Des arbres à petit développement et des arbustes ont par exemple été sélectionnés pour un usage dans les jardins privés. Au total, 107 taxons ont été retenus : des espèces exotiques et des essences indigènes, mais sélectionnées selon un écotype plus méridional en prévision du réchauffement climatique (arbres fruitiers, conifères, arbres à fleurs ou à feuillage décoratif, érables, chênes…). L'arboretum est accessible depuis le cœur de l'écoquartier à travers un large mail en pente douce offrant une belle vue sur le massif des monts d'Or. Une lame d'eau, alimentée par une cuve de récupération, renforce le rafraîchissement de l'air en plein été et apporte une animation de l'espace. L'entretien des zones végétalisées est extensif, à la fois pour des raisons écologiques et économiques, la commune ne disposant que de deux jardiniers. Le constat des élus est là, la qualité de cadre de vie apportée au sein de la ZAC Castellane favorise le bien vivre ensemble et renforce l'attractivité de la commune. ■ **Yaël Haddad**

REPÈRES
LE PLAN NATURE DU GRAND LYON

Adopté par le conseil métropolitain depuis juin dernier, le plan Nature de la métropole de Lyon s'appuie sur les outils de planification du territoire et sur une politique transversale impliquant tous les services gestionnaires. Il intègre les plans d'action existants, comme le plan Canopée ou le plan Climat Énergie. Il a pour objectif de répondre aux défis du changement climatique à court et long terme, ainsi qu'à celui de la restauration de la biodiversité.

Y.H.

De gauche à droite : Pierre Athanaze et Pascal Goubier, respectivement vice-président délégué à l'environnement et directeur adjoint du patrimoine végétal au Grand Lyon, présentent le plan Nature de la métropole sur le salon Paysalia.

Il permet aussi de proposer à chaque habitant du territoire un espace de nature à proximité de chez lui. Différents axes de travail ont été tracés : permettre de développer la canopée urbaine en plantant des arbres sur le domaine public et, en particulier, dans les collèges, mais aussi en incitant les propriétaires privés et bailleurs à faire de même, sans oublier le milieu agricole ; agir en faveur des insectes pollinisateurs en créant un maillage de prairies fleuries pérennes ou temporaires, et en développant la végétalisation des toits ; restaurer et renforcer les continuités écologiques de la trame verte et bleue, notamment en reliant le parc de Parilly au Grand Parc Miribel Jonage, soit 20 km de liaison ; concilier protection des espaces naturels et développement de l'accueil du public pour des activités de nature et de sensibilisation aux enjeux actuels. Pour mener à bien ces actions, la métropole prévoit un plan pluriannuel d'investissement de 44 millions d'euros.

Y.H.

De gauche à droite : Frédéric Ségur, responsable paysage et foresterie urbaine à la métropole de Lyon, Damien Monnier, maire de Sathonay-Camp, et Anne Perrut, adjointe au maire chargée de l'environnement et du cadre de vie.

Plantation de l'arboretum en 2020.

GRAND LYON